



# Licenciement pour inaptitude alors qu'il y a de l'emploi

Par **katialeriche**, le **10/11/2014** à **18:28**

Bonsoir,

Voilà ma question.

Je suis en maladie professionnelle depuis le 28 aout 2013 reconnu, comme travailleur handicapé, je vais bientôt être licenciée pour inaptitude, car je ne peux pas reprendre mon poste, et mon employeur me dit qu'il n'a pas de poste a me proposer a l'instant, mais il est en train de monter un hypermarché, et il commence a recenser les prochain employés, pour commencer dans cinq mois, a t il droit de me dire qu'il n'a pas de poste pour moi, alors qu'il ouvre un nouveau magasin dans huit mois? J'ai profité de cet arrêt de travail pour effectuer un bilan de compétence et une VAE BAC PRO COMMERCE. Je serais certainement licencier vers le mois de janvier, alors qu'il va rembaucher au mois de mai.

En attendant une réponse de votre part.

En vous remerciant à l'avance.

KATIA

Par **P.M.**, le **10/11/2014** à **19:42**

Bonjour,

L'employeur a une obligation de rechercher un reclassement au sein de l'entreprise pour l'immédiat lorsqu'une inaptitude est décidée car déjà on ne sait pas qui pourrait vous payer dans le laps de temps...